

PÉDAGOGIE

Les Ecoles primaires au Canada

Sous le Régime Français (1)

PROGRAMMES DES ÉCOLES PRIMAIRES ET MANUELS SCOLAIRES

Ce qu'étaient les petites écoles, ce qu'on y enseignait, de quels manuels on se servait dans les classes, voilà autant de questions auxquelles il n'est pas facile de répondre d'une manière catégorique. Nous pouvons affirmer cependant, qu'en général, on adopta ici pour les écoles primaires, les livres, les méthodes et les programmes suivis en France aux mêmes époques. Comment, en effet, aurait-il pu en être autrement dans un pays où toutes les institutions de la mère patrie étaient en vigueur, où les professeurs, religieux ou laïques, étaient tous ou presque tous des Français, où enfin, faute d'imprimerie (2), on ne se servait que de livres publiés en France?

Le Séminaire de Québec conserve dans ses archives deux imprimés relatifs à la question de l'enseignement primaire en France, au XVII^e siècle. L'un, de 1676, est intitulé: *Règlement pour les Maîtres et Maîtresses d'École du Diocèse de Lyon*; l'autre, sans date, mais de la même époque, est une *Méthode pour faire les Ecoles*.

Cette Méthode et ce Règlement que nous ne pouvons donner ici qu'en substance, nous paraissent aussi clairs, aussi sages, aussi pratiques que possible.

Dans les petites écoles en question, les classes, parfois assez nombreuses, devaient être subdivisées en différents groupes, suivant l'âge et la capacité des enfants. aucun de ces derniers ne pouvait passer à un groupe ou à une classe supérieure à moins qu'il n'en fût jugé capable.

(1) *Programme des écoles primaires aux 17^e et 18^e siècle*, extrait de l'ouvrage de M. l'abbé Amédée Gosselin, Recteur de l'Université Laval: *L'Instruction au Canada sous le régime français*, en cours de publication. Toute notre gratitude à l'éminent auteur d'avoir favorisé notre revue d'une primeur si appréciable.

(2) Il n'y eut pas d'imprimerie régulière en Canada sous le régime français. Le recensement de 1666 indique bien un imprimeur à l'île d'Orléans, mais comme l'a fait remarquer M. Chapais, (*Jean Talon, etc.*, p. 102), c'était certainement un imprimeur sans imprimerie, un imprimeur honoraire.

Sur la fin de la domination française, M. de la Galissonnière songea à établir une imprimerie au Canada, mais il ne put y réussir. Le ministre écrivit à M. de la Jonquière, le 4 mai 1749: « M. de la Galissonnière a proposé l'établissement d'une imprimerie dans la colonie disant que cela serait d'une grande utilité pour la publication des ordonnances, règlements de police, congés à donner aux soldats, etc.... Le roi ne juge pas à propos de faire cette dépense, mais il donnera volontiers un privilège à l'imprimeur qui voudra faire cette entreprise. » (*Rapport de Richard*, 1899, p. 153.)

D'après M. Philéas Gagnon, Mgr de Pontbriand aurait eu une presse que lui avait donné le Roi de France; il s'en serait servi pour la publication de deux mandements au moins. L'opinion du savant bibliothécaire nous paraît bien fondée. (Voir: *Essai de Bibliographie canadienne*, Québec 1895, pp. 381 et suivantes.)